



Illustration cobanking.fr, site de réflexions sur les pratiques bancaires animé par Payname

Toulouse

La révolution bancaire

C'est un changement radical que prépare pas à pas Payname. Un genre de Free de la banque. Une institution en totale transparence et porteuse de valeurs.

La promesse : zéro frais, zéro commission. « *Pour utiliser son argent, on n'a pas besoin d'être taxé* », lance, comme une évidence, Laëtitia Geneyton en charge des relations extérieures. Ce que propose Payname, c'est tout simplement une nouvelle définition de la banque. Reléguer les pratiques actuelles à la préhistoire. « *Chez nous, il n'y a aucune ligne de compte qu'on ne comprend pas* », symbolise Laëtitia. L'objectif est d'être le premier acteur indépendant à proposer une alternative à la banque traditionnelle.

La puissance de l'évidence

Lancé fin 2014, Payname commence par proposer de faciliter le paiement de services à la personne. Et d'éditer les bons Urssaf correspondants. Pratique. L'idée originale d'Eric Charpentier était de favoriser le paiement entre les particuliers, soutenir et faire perdurer les nouveaux modes de consommation collaboratifs. Les premiers services de la banque : une cagnotte pour les anniversaires, les voyages ou les projets sans commission, un paiement de caution en trois fois sans frais, l'édition de quittances pour les loyers... A chaque fois, la banque se met à la place du client et propose un service lisible dans une interface intuitive. Terriblement

efficace. En 2015 : 200 000 transactions pour 35 000 inscrits.

En fait, l'utilisateur paye seulement quand il y a un service professionnel. L'offre Payname Plus propose de bénéficier d'une page de paiement en ligne contre une commission d'1,6 % hors taxes sur la transaction. Aucun frais de mise en place, ni de forfait et une page dédiée toute prête à être intégrée à un site. Une offre pensée pour les auto-entrepreneurs, entreprises, clubs de sport, associations...

Grâce à l'obtention de l'agrément "Etablissement de paiement", délivré au compte-gouttes par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (une première pour une banque hors Paris), Payname va accélérer, en septembre 2016, en proposant les services d'un compte courant classique avec RIB, prélèvements, virements et la carte de paiement ! Là aussi gratuitement. Il sera possible d'utiliser son compte Payname comme n'importe quel compte. Les derniers freins pour fermer son compte et changer de banque ? La banque ne proposera pas la possibilité d'avoir un découvert. Autre bémol, retirer du liquide avec sa carte sera forcément payant, en raison de l'utilisation des distributeurs des autres banques. En résumé, la vocation de Payname n'est pas de remplacer la banque unique, mais de « *devenir la banque du quotidien* », résume Laëtitia Geneyton.

Vous l'imaginez, tant d'altruisme ne peut-être que sous-tendu par une volonté farouche de remettre l'argent à sa place. « *Il s'agit de décorrélérer les services bancaires et la finance, votre argent ne partira pas ailleurs !* », assure la chargée des relations extérieures, qui rédige actuellement les documents de référence du "co-banking". Après être allé chercher quelques agréments, la banque construira à terme des comptes épargnes qui investiront dans l'économie réelle. Ou proposera le prêt collectif sans intérêts. Encore un peu post-néo-hippie comme concept. Bref, une "néo-banque", du "co-banking". De la nouveauté qui revient aux fondamentaux. Une approche néo-originelle de la banque. Appelez ça comme vous voulez.

Des pacifistes lourdement armés

Cette riche idée aurait pu rester au stade d'utopie stérile. Mais dès 2013, Denys Chalumeau (seloger.com) et Olivier Pariselle (Pop Invest) mettent 300 000 € sur la table. Puis Payname obtient la même somme en 2014 avec la plateforme de financement participatif Wiseed. Et ensuite 5 millions avec Maïf Avenir, *La Dépêche du Midi*, la BPI et la Région Midi-Pyrénées. Une nouvelle levée de fonds encore plus ambitieuse est en cours.

> payname.fr